ELEVAGE BOVIN EN WALLONIE

Des futurs incertains

« L'élevage bovin wallon traverse une crise majeure. Livrés à une compétition internationale qui ne cesse d'influencer à la baisse les prix du lait et de la viande, les éleveurs voient très souvent leurs revenus passer sous le seuil de rentabilité de leur activité. La population d'éleveurs wallons est également de plus en plus âgée et les candidats repreneurs se font rares, ... ».

Ir. J. Flaba *(Sources : Vincent CALAY (IWEPS), Philippe BURNY et Pierre RONDIA (CRA-W))*

LE CONSTAT ET LES CONTRIBUTEURS

Tel est le constat que font les auteurs de cette étude prospective qui appartiennent respectivement à l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) et du Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W). Pour mener à bien leur projet, ils ont bénéficié des commentaires, réflexions, suggestions, …, de quelques responsables du CRA-W, et d'acteurs et d'experts du secteur bovin wallon.

Les auteurs complètent leur constat en affirmant « Les éleveurs font également face à une diminution de la consommation de viande bovine en Wallonie, en Belgique et en Europe. Les débouchés à l'exportation, malgré une croissance de la demande dans les économies en développement (Chine, Moyen-Orient, Inde) se réduisent également, en raison de la concurrence croissante d'autres pays producteurs, notamment en Amérique latine. Enfin, la confiance des consommateurs a été altérée suite à des scandales qui ont touché le secteur bovin, mais qui ont tous une origine extra-agricole. »

Ils poursuivent en écrivant : « Petit à petit donc, l'agriculture dans son ensemble, et l'élevage bovin en particulier, furent confrontés à des changements radicaux qui en perturbèrent le modèle économique encadré et soutenu depuis le début des années 1960 par la PAC. Le changement s'impose aujourd'hui pour de nombreux éleveurs, leurs revenus devenant de plus en plus tributaires des subsides, leur activité étant généralement déficitaire. Que vont devenir les vaches de nos campagnes ? Sont-elles vouées à un destin de reliques du paysage wallon ? La Wallonie verra-t-elle disparaître ses derniers éleveurs bovins dans les prochaines années, au prix d'un impact important sur la qualité de l'environnement et le façonnage des paysages de la région ? Quelles sont les évolutions possibles ? »

Diverses pistes d'évolution pour l'élevage bovin sont envisageables.

RÉDUCTION DES COÛTS ET RÉCUPÉRATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PAR LES ÉLEVEURS

Dans le contexte actuel très défavorable à l'élevage, son adaptation s'avère particulièrement difficile. Les pistes envisagées concernent la modification du modèle économique afin d'améliorer le revenu des éleveurs et de tenter de rendre une rentabilité à leur activité.

La première piste consiste à poursuivre l'augmentation des gains de productivité tout en maîtrisant les coûts de production pour permettre aux éleveurs de faire face à la réduction des prix et à la concurrence internationale. A cette fin, certains spécialistes préconisent, d'une part, l'exploitation des technologies informatiques et de la robotisation, et d'autre part, le travail sur l'amélioration des rendements productifs des bovins. Les technologies les plus récentes

doivent permettre de disposer d'animaux plus robustes, plus adaptables et efficients, et des produits animaux aux qualités améliorées. Elles doivent aussi accroître la maîtrise et la gestion des communautés microbiennes pour améliorer la santé animale par des approches préventives.

La deuxième piste vise le développement d'un modèle économique axé sur la qualité des produits afin de justifier un prix supérieur à celui du marché. Plusieurs pistes sont envisagées à cette fin, notamment la labellisation des productions ainsi que la réalisation de partenariats entre producteurs, transformateurs, voire distributeurs, afin d'assurer une meilleure répartition de la chaîne de valeur entre les acteurs. Rappelons que la Wallonie dispose de trois systèmes officiels de labellisation des produits de l'élevage et de l'agriculture wallonne : le label européen pour les produits biologiques ; les labels européens liés à l'origine et à la tradition ; le label régional de qualité différenciée.

La troisième piste consiste pour les éleveurs à mutualiser une série de ressources ainsi qu'à réduire le nombre d'intermédiaires de l'aval afin de limiter les coûts et de capter une part plus grande de la valeur ajoutée. Citons deux exemples d'initiatives de ce type.

La création de la première coopérative wallonne d'éleveurs bovins, dénommée « En direct de mon élevage », qui permet une vente directe de la viande bovine de l'éleveur aux distributeurs, sans passer par les intermédiaires traditionnels de la filière. La logique poursuivie par les éleveurs est bien de mutualiser une compétence (la découpe et la vente aux boucheries et grandes surfaces) traditionnellement assurée par les chevillards et grossistes, afin d'augmenter leurs marges sans trop affecter le prix final.

La mise en place, à l'initiative d'une commune rurale, d'un réseau de parties prenantes misant sur le rapprochement du producteur et du consommateur. L'idée est de promouvoir l'agriculture locale, tant au niveau maraîcher qu'à celui des productions animales, dans le secteur de la restauration locale.

D'AUTRES VOIES D'AVENIR ?

Pour un groupe de chercheurs français de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), il est nécessaire recentrer les pratiques d'élevage sur l'agroécologie qui doit répondre à cinq objectifs :
(1) intégrer production végétale et élevage ;
(2) produire une alimentation saine à un prix abordable ;
(3) éliminer les pertes en recyclant les biomasses entre secteurs ;
(4) contribuer à entretenir la qualité des écosystèmes et assurer la sécurité des ressources ;
(5) produire des biens et des services environnementaux tels que le stockage du carbone dans les sols, la préservation de la biodiversité ou la production d'énergie renouvelable.

La nécessité de recentrer des pratiques d'élevage ne se limite cependant aux seuls adeptes de l'agroécologie, car tous les éleveurs peuvent y trouver des pistes intéressantes pour leurs activités.

1. Intégrer production végétale et élevage

Le recouplage animal/végétal doit contribuer à une agriculture assurant le recyclage des éléments nutritifs, plus efficiente globalement et moins consommatrice d'énergie fossile et de produits chimiques, plus autonome en protéines, assurant la fertilité des sols, entretenant la biodiversité, valorisant les paysages et offrant des opportunités de développement de circuits alimentaires locaux.

Ce recouplage « devrait permettre d'accroître la résilience des agroécosystèmes en valorisant la capacité du bétail à convertir une biomasse (pâturage, sous-produits des cultures) qui n'a autrement que peu de valeur économique. Le recouplage des systèmes élevage–gestion de la nature passe par la mise en œuvre de dispositifs d'actions publiques innovants type (Mesure Agri Environnementale - MAE, Natura 2000, Réserves Naturelles) de telle manière qu'ils puissent articuler connaissances scientifiques, pratiques et savoirs des gestionnaires et « compétences » des animaux et troupeaux au sein d'approches collaboratives innovantes ».

Le recouplage animal/végétal, une piste à soutenir d'un point de vue développement durable.

Pour les éleveurs bovins, la recherche d'autonomie fourragère constitue un objectif satisfaisant plusieurs intérêts : l'amélioration de la rentabilité de la production par l'internalisation des coûts de production de l'alimentation des bovins, l'accès aux primes à la restauration des prairies et l'amélioration de la qualité nutritive et gustative des productions (lait et viande). Pratiquement, plusieurs éleveurs wallons s'engagent dans le développement de prairies qu'ils gèrent de différentes façons, soit en laissant la prairie pâturée se développer au gré du broutage et de l'épandage naturel des déjections par les bovins, soit en développant des prairies de fauche enrichies en légumineuses, soit en cultivant des protéines végétales, en particulier le pois et la féverole. Les aliments autoproduits, couplés à l'augmentation des périodes de pâturage et à des vêlages groupés à certaines périodes de l'année, permettent d'améliorer et d'optimiser l'autonomie alimentaire des bovins et, ce faisant, de réduire les coûts liés à l'alimentation.

2. Produire une alimentation saine à un prix abordable

En Wallonie, différents labels garantissent que les aliments wallons mis sur le marché ont un niveau qualitatif très élevé et qu'ils ont été produits dans le respect du bien-être animal, de l'environnement, de la santé humaine, …, et que leur prix est raisonnable. Cependant, les prix pratiqués sont généralement plus élevés que ceux des produits génériques comparables et cela nécessite des efforts de communication en direction du « citoyen-consommateur » pour justifier cette différence de prix.

3. Eliminer les pertes en recyclant les biomasses entre secteurs

Le secteur bovin est grand consommateur de biomasses provenant du secteur agroalimentaire et des exploitations produisant des cultures commercialisables. Pour limiter les pertes éventuelles de biomasses ou les mises en décharge, il convient de nouer des liens étroits entre les producteurs et les consommateurs de ces coproduits.

4. Contribuer à entretenir la qualité des écosystèmes et assurer la sécurité des ressources

En Wallonie, l'élevage bovin est fortement lié au sol, via les cultures arables fourragères et la prairie permanente qui représentent presque la moitié de la Surface Agricole Utilisée (SAU) wallonne. La prairie ne doit donc plus être considérée comme une production marginale, réservée aux terres de moindre qualité, mais bien comme une culture à part entière, devant bénéficier des soins les plus adaptés. Par ailleurs, certaines terres (trop humides, en forte pente, trop superficielles, …) ne conviennent pas aux cultures arables et sont donc des prairies « obligées ». Seuls les ruminants sont capables d'exploiter ces prairies et de transformer l'herbe en aliments tels que lait et viande apportant à l'homme des nutriments importants pour sa santé. Ces démarches doivent permettre aux exploitations bovines d'être plus autonomes à l'égard des industries d'amont (fabricants d'aliments pour le bétail) et plus résilientes en cas de crise (économique, sanitaire, …).

D'autre part, les prairies dont certaines sont entourées de haies et/ou occupées par des arbres et/ou des plantes rares (prairies à haute valeur biologique), permettent à des écosystèmes de se maintenir voire de se développer et ainsi contribuer à la protection et à la qualité de ces écosystèmes.

5. Produire des biens et des services environnementaux

L'élevage fait également l'objet d'expérimentations de nouvelles fonctions, en particulier, sur ses coproduits. Aujourd'hui, notamment suite aux politiques allemande et danoise en faveur de la production de biogaz, des questionnements émergent sur de nouvelles fonctions remplies par l'agriculture et, indirectement, l'élevage en matière de production d'énergies renouvelables à partir de la

La recherche de productivité est particulièrement importante dans les filières classiques.

La démarche qualité privilégie la qualité à la quantité et augmente les marges bénéficiaires.

La coopérative « En direct de mon élevage », un exemple de mutualisation des compétences et de reprise en main de la filière.

biomasse (biogaz, biocarburants) ou via la mise à disposition de surfaces agricoles à l'éolien et/ou au photovoltaïque. Ces options font partie de la stratégie de neutralité carbone adoptée par le Gouvernement wallon en décembre 2019.

Les prairies étant considérées comme des puits de carbone, leur maintien, voire leur extension, participe à l'accroissement du stockage de carbone dans le sol.

La question de la préservation de la biodiversité a déjà été esquissée plus haut.

CONCLUSIONS

Les lignes ci-dessus qui ne constituent qu'un aperçu des nombreux points abordés dans le « Cahier de prospective de l'IWEPS n° 3, consultable ou téléchargeable sur le site : **www.iweps.be** », montrent que l'avenir du secteur bovin wallon, belge et européen est préoccupant et qu'il doit, d'une part, faire preuve d'une grande créativité et, d'autre part, exploiter au mieux les dispositifs existants pour que son futur soit moins incertain.

Au cours des dernières décennies, le monde agricole a été capable d'évoluer de manière extrêmement importante pour s'approprier les progrès technologiques, agronomiques, les évolutions sociétales, …, et répondre aux attentes de la société et assurer son propre avenir.

Il apparaît aussi que sans une prise conscience du citoyen-consommateur et des responsables politiques de l'absolue nécessité de maintenir un secteur bovin wallon « raisonnablement » rentable, et d'accomplir quelques « efforts », la Wallonie risque de voir disparaître ses derniers éleveurs bovins dans les prochaines années, au prix d'un impact important sur la qualité de l'environnement et le façonnage des paysages de la région, mais également sur la qualité de son alimentation.

Croisons les doigts et restons optimistes !